

REGIME INDEMNITAIRE (RIFSEEP)
AUGMENTATION DE 100 EUROS
POUR TOUS LES AGENTS DEPARTEMENTAUX !

Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) a été mis en place depuis plusieurs mois dans notre collectivité. Notre employeur avait présenté ce dispositif comme un moyen de mieux reconnaître les agents dans leur engagement professionnel.

Aujourd'hui, nous constatons que :

- seule une minorité d'agents a pu bénéficier d'une augmentation de son régime indemnitaire pour un montant moyen de 100 euros mensuels
- ce dispositif se traduit par des disparités accrues entre les catégories, les filières, la mise en concurrence des agents entre eux, l'opposition entre encadrants et non-encadrants, l'individualisation des carrières, l'augmentation de l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Avec la mise en place du RIFSEEP, un malaise s'est installé dans notre collectivité où de plus en plus d'agents ont le sentiment de ne pas être reconnus dans leur travail. On ne peut se satisfaire d'une telle situation. Nous demandons plus d'équité et de justice.

Afin de valoriser et reconnaître le travail de tous les agents départementaux, de favoriser le travail collectif et la cohésion des équipes, d'unifier les agents des différentes catégories et filières, de diminuer l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes,

Nous, agents du Conseil départemental 93, revendiquons une augmentation de 100 euros minimum du régime indemnitaire pour tous.

Nous demandons l'ouverture au plus vite de négociations sur cette revendication.

NOM	PRENOM	DIRECTION SERVICE	SIGNATURE